

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 15 mai 2013
Heure..... 13 h
LieuSALON MARIE-THÉRÈSE GAUTHIER (C-1140)

PRÉSENCES – 156 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 13 h 10.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Philippe de Grosbois propose *Sébastien Paquin-Charbonneau*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 31

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2013
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
 - 5.1 Survie du Programme de soins infirmiers
 - 5.2 Organisation d'un 5 à 7 sur le thème de « Vers un nouveau rapport de force »
 - 5.3 Party de fin de session
 - 5.4 Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
 - 5.5 Grief sur les journées de grève
6. Politique d'utilisation des technologies de l'information (PUTI)
7. Comités permanents
8. Rapports et recommandations
 - 8.1 Conseil exécutif
 - 8.2 Comité des relations du travail
 - 8.3 Commission des études
 - 8.4 Comité de perfectionnement
 - 8.5 Comité de délégués syndicaux
 - 8.6 Autres comités
 - 8.7 États financiers
9. Élections
 - 9.1 Présidence des élections pour 2013-2014 (1 poste à combler + 1 substitut)
 - 9.2 Élection des vérificateurs pour 2012-2013 (2 postes à combler)
 - 9.3 Désignation de scrutateurs
 - 9.4 Conseil exécutif pour 2013-2014 (9 postes à combler)
 - 9.5 Comité des relations du travail pour 2013-2014 (1 poste à combler + 1 substitut)
 - 9.6 Commission des études pour 2013-2014 (4 postes à combler - toutes provenances, 2 du secteur technique, 1 du pré-universitaire, 1 de la formation générale)
 - 9.7 Comité santé et sécurité pour 2013-2014 (3 postes à combler + 1 substitut)
 - 9.8 Comité d'action et de concertation en environnement pour 2013-2014 (4 postes à combler)
 - 9.9 Autres postes vacants
10. Varia

Proposée par Sylvain Beausoleil
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 2013

Recommandation 32

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Jean Karam
Appuyée par Kim Riverin
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 33

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 11 avril 2013 et dont les noms suivent : *Valérie Markham* (Département de langues), *Alethea Paquiot* (Département de langues), *Jean-Pierre Pigeon* (Département de mécanique du bâtiment), *Philippe Poisson* (Département d'éducation physique).

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

5. INFORMATIONS

5.1 *Survie du Programme de soins infirmiers*

Jean-François Millette présente le plan d'action de la FNEEQ concernant le maintien du Programme de soins infirmiers au collégial.

5.2 *Organisation d'un 5 à 7 sur le thème de « Vers un nouveau rapport de force »*

Jean-François Millette annonce l'organisation d'un 5 à 7 au cours duquel les enseignants pourront échanger sur le thème de notre rapport de force avec deux conférenciers, Philippe Boudreau (enseignant en sciences politiques au Collège Ahuntsic) et René Charest (Organisateur communautaire, chercheur et militant).

5.3 *Party de fin de session*

Ugo Nugent invite les membres au party de fin d'année du SPECA qui se tiendra le 31 mai à compter de 17 h. Les enseignants qui souhaitent y participer sont priés de confirmer leur présence auprès de Suzie Tremblay.

5.4 *Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)*

Alain Long présente l'état des négociations concernant la reconnaissance des acquis et des compétences.

5.5 *Grief sur les journées de grève*

Alain Long nous annonce que la Cour d'appel a confirmé la décision de la Cour supérieure concernant notre grief sur les journées de grève.

6. POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (PUTI)

Denise Poirier présente l'historique des démarches du SPECA en lien avec la Politique d'utilisation des technologies de l'information (PUTI).

Considérant que le projet de politique soumis à la consultation est inacceptable, notamment pour les raisons suivantes :

- la limitation possible de notre liberté d'opinion et d'action politique, pourtant établie à l'article 2-3.00 de la convention collective et garantie par la Charte des droits et libertés de la personne;
- l'attente légitime de vie privée au travail;
- l'insistance sur les comportements proscrits plutôt que sur les bénéfices de l'utilisation des TI dans l'enseignement;
- la non-reconnaissance de l'expertise des enseignants et des départements en matière de contenus et d'outils pédagogiques;
- son manque de clarté;
- le pouvoir indu qui y est conféré au Directeur des technologies de l'information;
- le caractère ambigu et/ou excessif des sanctions prévues;

- la subordination du pédagogique au juridique;

Considérant les contenus déjà couverts par les conventions collectives, les lois, les politiques et règlements institutionnels existants;

Recommandation 34

Il est proposé

Que l'assemblée mandate ses représentants au Conseil exécutif, à la Commission des études et au Comité des relations du travail pour qu'ils s'opposent fermement au projet de PUTI et exigent du Collège qu'il le retire ou qu'il entreprenne de le réformer en profondeur;

Que l'assemblée générale mandate ses représentants au Conseil d'administration pour que, dans l'éventualité où le Collège décide de maintenir son projet, ils défendent la position du SPECA au Conseil d'administration en lui recommandant d'en rejeter l'adoption.

Proposée par Dominique Lussier
Appuyée par Laurence Daigneault-Desrosiers
Adoptée à l'unanimité

7. COMITÉS PERMANENTS

Denise Poirier met en contexte les deux recommandations soumises à l'assemblée.

Considérant les rôles et responsabilités conférés à la Commission des études dans la PIÉA (article 4.08), dans le R-17 (article 3.00) et dans la PGP (article 3.07);

Considérant les rôles et responsabilités conférés aux équipes de base et équipes élargies de programme dans la PGP (article 3.04 et 3.05);

Considérant les rôles et responsabilités conférés aux départements dans la PGP (article 3.03), dans la PPCD (article 2.02) et dans la convention collective (article 4-1.05, alinéa 2.13 et 2.14);

Considérant qu'il ressort de la consultation sur l'avenir des comités permanents que les coordonnateurs de département estiment ne pas avoir l'expertise nécessaire pour donner un avis éclairé sur les décisions prises par les équipes élargies concernant la recommandation des programmes d'études, des activités d'apprentissage et des épreuves-synthèse de programme (ÉSP);

Recommandation 35

Il est proposé

Que soient abolis les comités permanents et que le règlement R-17, de même que toutes les politiques et autres règlements institutionnels y faisant référence, soient modifiés en conséquence;

Que les mandats de recommandation à la CÉ des programmes d'études, des activités d'apprentissage et des ÉSP actuellement dévolus aux comités permanents en vertu du R-17 soient transférés aux équipes élargies de programmes;

Que les modifications aux RDÉA de chaque département soient acheminées à la Commission des études qui les recommande au Directeur des études (qui a la responsabilité de l'application de la PIÉA);

Qu'après que chaque département ait adopté ses plans de cours selon les modalités qu'il détermine (clause 4-1.05, alinéa 2.14 de la convention collective), son rapport d'approbation soit acheminé à sa direction adjointe des études.

Proposée par David Schwinghamer
Appuyée par François Journault
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 36

Que soit créée une assemblée des coordonnateurs, informelle (non encadrée par le R-17), non décisionnelle et organisée à l'initiative de la Direction des études;

Que le SPECA obtienne de la Direction des études l'engagement à s'entendre sur des modalités de fonctionnement qui assurent que les besoins des coordonnateurs de département soient pris en compte quant à la fréquence et à l'ordre du jour des assemblées de coordonnateurs;

Que la contrainte horaire du mardi matin soit maintenue;

Que l'exécutif du SPECA soit invité à déléguer un ou des représentants à chaque fois que l'assemblée des coordonnateurs est convoquée.

Proposée par Jean Karam
Appuyée par Jean-François Dorval
Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS

8.1 Conseil exécutif

Denise Poirier présente le bilan du Conseil exécutif, tant sur le plan de la conjoncture sociopolitique que sur le plan de la dynamique locale.

8.2 Comité des relations du travail (CRT)

Alain Long présente le bilan des travaux du CRT et les enjeux relatifs aux relations de travail qui se dessinent pour 2013-2014. Il remercie les membres du Comité des relations du travail, notamment Louis-Philippe Lépine et Hélène Robert, enseignants au CRT élus par l'assemblée.

8.3 Commission des études

Jean-François Millette présente le bilan de la Commission des études, notamment les principales questions qui l'ont occupée en 2012-2013.

8.4 Comité de perfectionnement

Lysann Hounzell présente le bilan du Comité de perfectionnement.

Recommandation 37

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignants qui seront membres du Comité de perfectionnement en 2013-2014 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée générale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Nellie Giguère
Appuyée par Kevin Sylvestre
Adoptée à l'unanimité

8.5 Comité de délégués syndicaux

Jean-François Millette présente le bilan du Comité de délégués syndicaux.

8.6 Autres comités

La liste des autres comités du Collège comportant des membres enseignants est projetée à l'écran.

Rapports syndicaux

Recommandation 38

Que l'assemblée générale du SPECA reçoive l'ensemble des bilans tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2012-2013 ».

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Raynald Pepin
Adoptée à l'unanimité

8.8 États financiers

Ugo Nugent présente les états financiers.

État des revenus et dépenses

Recommandation 39

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'État des résultats du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012, le bilan financier 2012-2013, et les prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 (tels que présentés dans le document 2012-2013-AS-6.1), ainsi que le rapport des vérificateurs présenté dans le document « Rapports syndicaux 2012-2013 ».

Proposée par Sami Massoud
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 40

Motion de félicitations

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres sortants de l'exécutif du SPECA pour le travail accompli au cours de l'année scolaire 2012-2013.

Proposée par Julie Cloutier
Appuyée par Chantal Deslauriers
Adoptée à l'unanimité

9. ÉLECTIONS

Ginette Cartier agit comme présidente d'élection et Sébastien Paquin-Charbonneau comme secrétaire.

9.1 Présidence des élections 2013-2014 (1 poste à combler)

David Schwinghamer propose **Ginette Cartier**. Elle accepte et est élue par acclamation. François Journault propose **Louise Forget** comme substitut. Elle accepte et est élue par acclamation.

9.2 Élection des vérificateurs pour 2012-2013 (2 postes à combler)

Robert St-Amour propose **Sylvain Beausoleil**. Jean Karam propose **Dominique Lussier**. Sylvain Beausoleil et Dominique Lussier acceptent et sont élus par acclamation.

9.3 Désignation de scrutateurs

Sébastien Paquin-Charbonneau et Mathieu Brière-Provencher agissent à titre de scrutateurs.

9.4 Conseil exécutif pour 2013-2014 (9 postes à combler)

À LA PRÉSIDENTENCE:

Josée Déziel

Proposée par Denise Poirier
Secondée par Raynald Pepin
Secondée par Julie Gauthier

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION.

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Alain Long

Proposé par Robert St-Amour
Secondé par Chantal Racine
Secondé par Vincent Bibeau

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

Jean-François Millette

Proposé par Daniel Cholette
Secondé par Chantale Messier
Secondé par Marie-José Dutil

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Philippe de Grosbois

Proposé par Catherine Allen
Secondée par Laurence Daigneault-Desrosiers
Secondée par Ugo Nugent

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

AU POSTE DE TRÉSORIER

Proposé par Hélène Robert
Secondée par Ahmed Labassi
Secondée par Gaston Sauvé

Ugo Nugent

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

AUX POSTES DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS (4 postes à combler):

CANDIDATE:

Élaine Baribeault

Proposée par Jocelyne Hénen
Secondée par Raynald Pepin
Secondée par François Journault

CANDIDATE:

Laurence Daigneault-Desrosiers

Proposée par Philippe de Grosbois
Secondé par Marc-Olivier Laflamme
Secondé par Josée Déziel

CANDIDAT:

Nicola Grenon

Proposé par Raymond Legault
Secondé par Philippe Robidoux
Secondé par Colette Sigouin

CANDIDATE:

Lysann Hounzell

Proposée par Josée Déziel
Secondée par Sébastien Paquin-Charbonneau
Secondée par Jean La Roche

CANDIDAT:

Benoît Lussier

Proposé par Sylvain Beausoleil
Secondé par Mélanie Morin
Secondé par Yves Riopel

CANDIDAT:

David Schwinghamer

Proposé par Denise Poirier
Secondée par Chantal Asselin
Secondée par Robert St-Amour

Les candidats s'adressent à l'assemblée. Les scrutateurs distribuent un bulletin de vote à chacun des professeurs présents à l'assemblée. Après décompte par les scrutateurs du vote, sont déclarés élus : **Élaine Baribeault, Laurence Daigneault-Desrosiers, Lysann Hounzell et David Schwinghamer.**

Recommandation 41

Que les bulletins de vote soient détruits.

Proposée par Louise Forget
Appuyée par Nicola Grenon
Adoptée à l'unanimité

9.5 Comité des relations du travail pour 2013-2014 (2 postes à combler)

Josée Déziel propose **Louis-Philippe Lépine** comme délégué régulier et Pascale Charest propose **Hélène Robert** comme substitut. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

9.6 Commission des études

Quatre postes sont à combler :

Toute provenance - Technique

Édith Gruslin propose **Pierre Bayard**. Réjean Painchaud propose **Dominique Lussier**. Denise Poirier propose **Robert St-Amour**.

Il y aura donc élection pour ce poste.

Les candidats s'adressent à l'assemblée. Les scrutateurs distribuent deux bulletins de vote à chacun des professeurs présents à l'assemblée. Après décompte par les scrutateurs du vote, **Pierre Bayard** et **Robert St-Amour** sont déclarés élus.

Toute provenance - Pré-universitaire

Josée Déziel propose **Jean-François Millette**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

Toute provenance - Formation générale

Pascal Théroux propose **Dominique Rioux**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

9.7 Comité santé et sécurité pour 2013-2014 (3 postes à combler)

Mathieu Dallaire propose **Chantal Asselin**, Michèle Clermont propose **Richard Lebel**, Lysann Hounzell propose **Julie Milette** et Michèle Clermont propose **Alain Long** comme substitut. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

9.8 Comité d'action et de concertation en environnement pour 2013-2014 (4 postes à combler)

Élaine Baribeault propose **Claude Lebeuf**, Édith Gruslin propose **Kim Riverin**, Michèle Clermont propose **Jean La Roche** et **Melvin Shantz**. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

9.9 Autres postes vacants

Comité conseil de la recherche : 1 représentant (secteur technique)

Julie Gauthier propose **Chantal Asselin** comme représentante du secteur technique. Elle accepte et est élue par acclamation.

10. VARIA

Aucun point.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17 h 10.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire